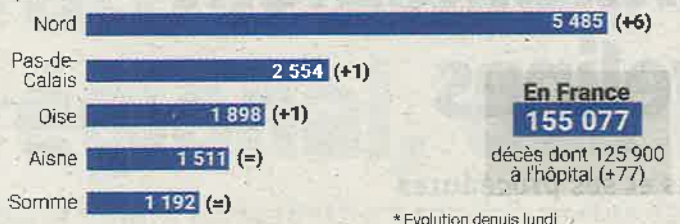


**DÉCÈS LIÉS AU COVID-19 SURVENUS À L'HÔPITAL**

depuis le 1er mars 2020 au 28 septembre 2022 \*



**NOMBRE DE PERSONNES EN RÉANIMATION**



**VACCINATION**

HAUTS-DE-FRANCE Au 27 septembre

Totalement vaccinés (2 doses)  
**4 699 917 personnes**

1 dose 2 doses 3 doses  
79,62% 78,82% 61,94%

**FRANCE**

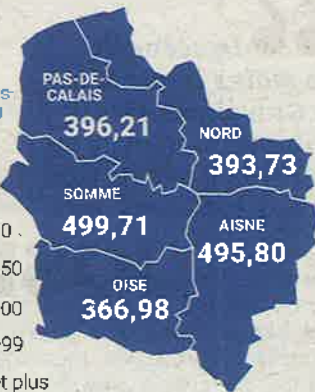
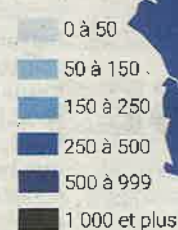
Totalement vaccinés (2 doses)  
**53 672 333 personnes**

1 dose 2 doses 3 doses  
83,14% 81,78% 61,96%

**TAUX D'INCIDENCE**

Au 25 septembre

Nouveaux cas pour 100 000 habitants sur une semaine



Source : Santé publique France

**EN BREF**

**UN MOTARD DE 52 ANS DÉCÈDE DANS UNE COLLISION AVEC UN FOURGON**

**MARCEUIL.** Un accident de la route impliquant une fourgonnette de livraison et une moto s'est produit hier vers 15 h sur la chaussée Brunehaut (D 341). Les secours et la gendarmerie de Vimy ont été rapidement dépêchés sur place pour venir en aide au motard. Mais malgré les efforts de l'équipe médicale du SAMU, il n'a pu être sauvé. Originaire d'Aubigny-en-Artois, le défunt venait de fêter ses 52 ans il y a quelques jours.

**DIX-SEPT ANS DE PRISON POUR LE MEURTRE DE JONATHAN LENGLET**

**LIÉVIN.** À l'issue de trois jours de procès, Annie Appelghem, 63 ans, a été condamnée hier à 17 ans de prison par la cour d'assises du Pas-de-Calais. La sexagénaire a été reconnue coupable du meurtre de Jonathan Lenglet, 33 ans, son compagnon, déficient intellectuel. Le 22 mai 2018, elle lui a porté des dizaines de coups de couteau dans un cabanon de la zone industrielle de Liévin. La peine a été assortie d'un suivi sociojudiciaire durant cinq ans. Elle devra aussi verser 49 000 € au titre des dommages et intérêts à la famille de la victime.

**DES DÉBRAYAGES CHEZ STELLANTIS**

**DOUVRIN ET VALENCIENNES.** Des débrayages ont eu lieu hier aux usines Stellantis de Douvrin et Valenciennes, comme dans d'autres sites industriels du groupe automobile. Le mouvement, national a été organisé pour contester la proposition de Stellantis de 500 à 1 000 € de « prime de valeur partagée », et demander des hausses de salaires. Selon Éric Delabroye, secrétaire de FO Stellantis Douvrin, 400 personnes ont débrayé entre 12 h et 14 h 30. Le mouvement devait se reproduire de 21 h à 22 h 30, pour l'équipe de nuit. À Valenciennes, deux heures de grève ont été observées dans chaque équipe. Le mouvement de grève est désormais suivi par tous les syndicats (CFTC, CGT, FO, CFDT), à l'exception de la CFE-CGC.

# Médico-social : le cri du cœur des « métiers de l'humain »

Ils accompagnent les plus vulnérables. Les professionnels du médico-social privé non lucratif ont dénoncé hier une dégradation de leurs conditions de travail. A Lille, ils étaient 4 600 selon la police, le double selon notre décompte.

PAR MAGALIE GHU  
mghu@lavoixdunord.fr

**1 Le contexte**  
C'est un nouveau cri d'alerte. Le 30 novembre dernier, les acteurs du secteur étaient massivement descendus dans la rue pour demander que le Ségur de la Santé puisse s'appliquer à l'ensemble des métiers du soin, y compris ceux qui relèvent du secteur associatif. C'est chose faite, mais « partiellement », selon les huit fédérations à l'origine de cette mobilisation nationale. « On est là pour nos collègues exclus du Ségur », expliquaient dans le cortège plusieurs salariés de l'Association de parents d'enfants inadaptés (APEI) d'Arras-Montreuil. Parmi eux, Patricia, éducatrice, est venue « soutenir ses collègues qui mériteraient tout autant de toucher la prime de 183 € ». Personnels administratifs, techniques ou d'entretien du médico-social... 30 % des salariés ne sont toujours pas éligibles à cette prime dans le secteur associatif, alors même que c'est le cas dans la fonction publique. « Pourquoi une femme de ménage y a

droit à l'hôpital et pas chez nous », questionnait Caroline Nio, directrice générale du Centre Hélène-Borel, dédié à la prise en charge d'adultes en situation de handicap physique dans le Nord.

**2 Le constat**  
« Des métiers formidables pour des salaires fort minables. » Qu'on soit fan de Stromae ou pas, voilà une pancarte brandie hier qui résume bien le sentiment qui règne dans « les métiers de l'humain ».

**« 50 000 postes sont actuellement à pourvoir en France dans le secteur médico-social associatif. »**

Car au-delà de la revalorisation du Ségur, c'est tout le secteur qui demande à devenir plus attractif, salariés, comme employeurs. « 50 000 postes y sont actuellement à pourvoir en France », déplore Damien Contesse, délégué régional Nexem, principale organisation d'employeurs associatifs du médico-social. « On ne recrute plus, dès que quelqu'un postule on le prend », regrette Caroline Nio.

Éducatrices spécialisées à la Sauvegarde du Nord, Margot et Joséphine ne s'étonnent plus de voir les jeunes diplômés préférer le Département à une association puisque « les salaires y sont 200 à 300 € plus élevés ».

**3 Le résultat**  
« Qui va s'occuper des familles ? » Cette question, c'est le directeur d'Autisme et familles Hauts-de-France, Frédéric Pilon, qui la pose, lui qui craint de « ne plus avoir personne à mettre en face des plus vulnérables ». Et il n'est pas le seul à redouter que ce soit eux, au final, qui paient les pots cassés du manque de moyens. Élodie, aide médico-psychologique dans un Institut d'éducation motrice d'Houplines, a vu son métier changer en 20 ans. « Aujourd'hui, on connaît davantage de choses sur le handicap, mais on a tout juste le temps de faire manger les enfants et de les changer », se désole-t-elle. « Un collègue en moins, c'est 18 dossiers en moins », alertent Margot et Joséphine qui interviennent au domicile d'enfants sur ordre de la justice. Et lorsqu'un enfant semble être en danger, impossible de trouver une place en foyer. ■



À Lille, les professionnels du médico-social étaient 4 600 selon la police, le double selon notre décompte. PHOTO PIERRE LE MASSON